

# Certificat de Qualification Professionnelle APS

## OBJECTIF

Personne souhaitant accéder à l'un des métiers du secteur de la sécurité, en remplissant les conditions du décret à paraître et du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure.

## CONTENU DE LA FORMATION

### UNITÉ DE VALEUR 1 – SECOURISME (14h00)

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

### UNITÉ DE VALEUR 2 – JURIDIQUE (16h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

### UNITÉ DE VALEUR 3 – GESTION DES CONFLITS (5h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.

### UNITÉ DE VALEUR 4 – STRATÉGIE (6h00)

- Connaître les outils de transmission.
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

## INFORMATIONS

### Durée

182 heures SST et examen inclus

### Public (12 pers. Max)

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée.

### Prérequis

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS

### Pédagogie

- diaporama
- exposé participatif
- débats, échange
- mises en situations

### Matériels pédagogiques

Salle de formation équipée  
Plateau technique  
Poste Central de Sécurité

### Documentation

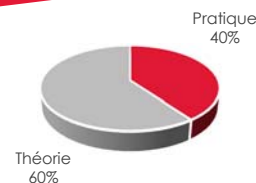
Classeur de la formation

### Réf. Réglementaires

Livre VI du Code de la sécurité intérieure  
Arrêté du 27 juin 2017

### Code produit :

F1CQPAPS182H



## Certificat de Qualification Professionnelle APS

### → COMPLÉMENT MODULE JURIDIQUE (5h00)

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche.

### → COMPLÉMENT GESTION DE CONFLIT (9h00)

- Être capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Être capable de résoudre un conflit.
- Être capable de gérer une situation conflictuelle

### → COMPLÉMENT MODULE STRATÉGIE (2h00)

- Connaître les outils de transmission
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

### UNITÉ DE VALEUR 5 – PRÉVENTION DES RISQUES D'INCENDIE (7h00)

- Initiation au risque incendie

### UNITÉ DE VALEUR 6 – MODALITÉ D'APPRÉHENSION AU COURS DE L'EXERCICE DU MÉTIER (7h00)

- Application de l'art. 73 du code de procédure pénale.
- Application de l'art.73 du code de procédure pénale dans le cadre des missions de l'APS

## INFORMATIONS

### Durée

182 heures SST et examen inclus

### Public (12 pers. Max)

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée.

### Prérequis

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS

### Pédagogie

- diaporama
- exposé participatif
- débats, échange
- mises en situations

### Matériels pédagogiques

Salle de formation équipée  
Plateau technique  
Poste Central de Sécurité

### Documentation

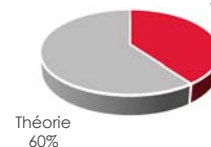
Classeur de la formation

### Réf. Réglementaires

Livre VI du Code de la sécurité intérieure  
Arrêté du 27 juin 2017

### Code produit :

F1CQPAPS182H



## Certificat de Qualification Professionnelle APS

### UNITÉ DE VALEUR 7 – SENSIBILISATION AUX RISQUES TERRORISTES (13h00)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés au terrorisme.
- Connaître les différents matériels des terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.
- Protéger les autres.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme "tactique".
- Alerter les secours.

### UNITÉ DE VALEUR 8 – PROFESSIONNEL (45h00)

- Appliquer les techniques d'information et de communication.
- Savoir transmettre les consignes et les informations.
- Préparer la mise en œuvre des missions de l'APS.
- Savoir contrôler les accès.
- Prendre en compte un poste de contrôle de sécurité.
- Rondes de surveillance et systèmes de contrôle des rondes.

### UNITÉ DE VALEUR 9 – PALPATION DE SÉCURITÉ ET INSPECTION DES BAGAGES À MAIN (7h00)

- Effectuer une palpation de sécurité et l'inspection visuelle des bagages.

## INFORMATIONS

### Durée

182 heures SST et examen inclus

### Public (12 pers. Max)

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée.

### Prérequis

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS

### Pédagogie

- diaporama
- exposé participatif
- débats, échange
- mises en situations

### Matériels pédagogiques

Salle de formation équipée  
Plateau technique  
Poste Central de Sécurité

### Documentation

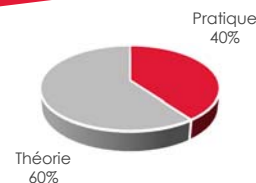
Classeur de la formation

### Réf. Réglementaires

Livre VI du Code de la sécurité intérieure  
Arrêté du 27 juin 2017

### Code produit :

F1CQPAPS182H



# Certificat de Qualification Professionnelle APS

## UNITÉ DE VALEUR 10 – SURVEILLANCE PAR MOYENS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ (7h00)

-Systèmes de télésurveillance et de vidéo protection.

## UNITÉ DE VALEUR 11 – GESTION DES RISQUES (11h00)

-Maîtriser la gestion des alarmes.  
-Protéger le travailleur isolé.  
-Sensibilisation au risque électrique.

## UNITÉ DE VALEUR 12 – ÉVÈNEMENTIEL SPÉCIFIQUE (7h00)

-Maîtrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation.  
-Identifier les acteurs d'un événement.  
-Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements.

## UNITÉ DE VALEUR 13 – GESTION DES SITUATIONS CONFLICTUELLES DÉGRADÉES (7h00)

-Développer les capacités d'un agent en vue de faire face aux risques de situations menaçantes.

## UNITÉ DE VALEUR 14 – INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE (7h00)

-Évaluer les risques professionnels.  
-Situer le risque industriel majeur au sein des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).  
-Adapter le rôle et les missions de l'agent de sécurité aux particularités d'un site industriel afin de répondre aux exigences spécifiques.  
-Être capable d'identifier les risques particuliers liés à la manipulation et au stockage de produits dangereux.

**Examen pratique :** UNITÉ DE VALEUR 15 – Mise en situation pratique sur un contexte professionnel tiré au sort par le candidat.

**Examen théorique :** validations des Unités de Valeurs 2 à 14 par Questionnaire à Choix Unique : Note  $\geq 12$  : l'Unité de Valeur est acquise.

**SST UNITÉ DE VALEUR 1 :** grille d'évaluation conforme aux procédures de validation de l'INRS.

## INFORMATIONS

### Durée

182 heures SST et examen inclus

### Public (12 pers. Max)

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée.

### Prérequis

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS

### Pédagogie

-diaporama  
-exposé participatif  
-débats, échange  
-mises en situations

### Matériels pédagogiques

Salle de formation équipée  
Plateau technique  
Poste Central de Sécurité

### Documentation

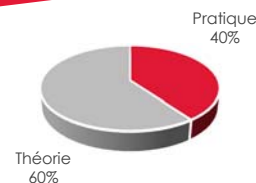
Classeur de la formation

### Réf. Réglementaires

Livre VI du Code de la sécurité intérieure  
Arrêté du 27 juin 2017

### Code produit :

F1CQPAPS182H



# Certificat de Qualification Professionnelle APS

## COMMENT S'INSCRIRE

Il vous suffit de nous contacter et de nous demander un devis. A réception du devis accepté et des pièces à fournir (voir ci-dessous), nous vous ferons parvenir une convention de formation qui vous permettra d'enregistrer votre participation à ce stage.

## A FAIRE DES L'INSCRIPTION

- 1 photo d'identité (pour votre certificat CQP-APS) ;
- 1 photo d'identité (pour votre carte de sauveteur secouriste du travail – SST) ;
- Copie recto verso : Titre de séjour / Carte nationale d'identité ;
- Carte vitale ou attestation ;
- Nous vous fournissons le dossier de demande d'autorisation à compléter (pour plus de rapidité, nous transmettrons directement ce dossier au CNAPS) : le CNAPS vous enverra une autorisation préalable (comportant un numéro d'autorisation préalable) et vous ne pourrez commencer la formation que si vous nous transmettez ce document, avant le premier jour du stage souhaité.
- Si vous êtes ressortissant étranger, il vous faudra également fournir au CNAPS le casier judiciaire (de moins de 3 mois) de votre pays d'origine, traduit en français.
- Attention** : votre demande au CNAPS doit être transmise au moins 4 semaines avant le début du stage.
- Évaluation d'entrée en stage CQP-APS.

## INFORMATIONS

### Durée

182 heures SST et examen inclus

### Public (12 pers. Max)

Toute personne souhaitant travailler dans la sécurité privée.

### Prérequis

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS

### Pédagogie

- diaporama
- exposé participatif
- débat, échange
- mises en situations

### Matériels pédagogiques

Salle de formation équipée  
Plateau technique  
Poste Central de Sécurité

### Documentation

Classeur de la formation

### Réf. Réglementaires

Livre VI du Code de la sécurité intérieure  
Arrêté du 27 juin 2017

### Code produit :

F1CQPAPS182H